



**Île de loisirs de Cergy-Pontoise**  
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion  
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex  
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95  
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr  
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Séance du 17 décembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 17 décembre à 16h00, le comité syndical, légalement convoqué le 8 décembre 2021, s'est réuni par visioconférence sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT

**Présents** : Thibault HUMBERT, Malika YEBDRI, Jean-Marie ROLLET, Gilles LE CAM, France-Lise VALIER, Alexandre PUEYO, Edwina ETORE-MANIKA

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Hervé FLORCZAK

**Absents** : Marie-Christine CAVECCHI, Rachid TEMAL, Benjamin CHKROUN, Cécilia TOUNGSI-SIMO

### DELIBERATION 2021- 046

**Objet** : **Approbation du budget primitif 2022 – Budget Principal et Budget Annexe**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1<sup>er</sup> octobre 1974,

**Vu** le rapport d'orientations budgétaires pour 2022 et le débat qui s'est tenu en séance le 26 novembre 2021,

**Vu** les documents budgétaires présentés par Monsieur Thibault HUMBERT, Président,

**Considérant** la nécessité d'approuver le budget primitif « principal et annexe » 2022,

**Le comité syndical,**

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Gilles LE CAM,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 annexé à la présente délibération et arrêté à :

- Pour le budget principal
  - Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 4 627 678,45€
  - Section d'investissement : dépenses et recettes : 390 128,85€
  -
  
- Pour le budget annexe
  - Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 2 820 809,00€
  - Section d'investissement : dépenses et recettes : 22 463,55€

**FIXE** à 839 000€ les participations prévisionnelles figurant au budget pour chacun des partenaires, à savoir le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise,

**Le Président**

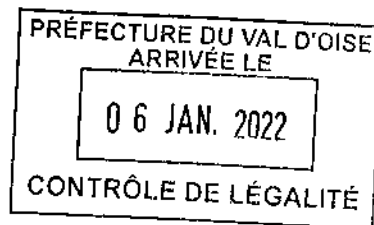
**Thibault HUMBERT**



**COMITE SYNDICAL**

**Date : 17 décembre 2021**

**Objet :**



**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU S.M.E.A.G. DE L'ILE DE LOISIRS DE  
CERGY-PONTOISE**

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE**

## RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

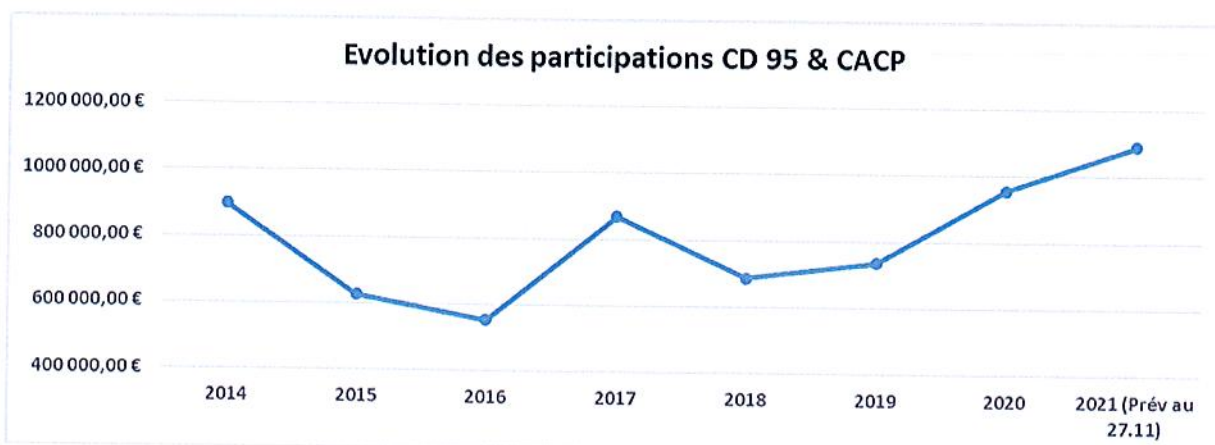
Séance du 17 décembre 2021

**Objet : Approbation du budget primitif 2022 – Budget Principal et Budget Annexe**

Le projet de budget 2022 qui est présenté, a été élaboré collectivement entre la direction, les responsables de secteur et les responsables d'activités à l'appui du rapport d'orientation budgétaires définies par le comité syndical lors de sa tenue le 26 novembre dernier.

Ce projet de budget a été préparé dans un contexte renouvelé de crise sanitaire mais placé sous le signe du « rebond » présentant ainsi l'île de loisirs de Cergy-Pontoise en « ordre de marche » pour retrouver son niveau de fonctionnement d'avant pandémie.

Après l'année 2020 marquée par le début de la pandémie et un confinement strict, l'année 2021 a été plus contrastée. Ainsi, comme il a été rappelé lors du vote de la décision modificative n°1 et du rapport d'orientation budgétaires de 2022, la conjugaison des effets de la crise sanitaire (fermeture de l'île de loisirs en début de saison, application du pass sanitaire dès le 21 juillet 2021) et des conditions météorologiques très défavorables a conduit à la dégradation du résultat, faisant de l'année 2021 la saison la plus sinistrée de son histoire tant en terme de niveau d'activité que de recettes.



Les résultats de l'année 2021 qui ne seront confirmés que lors du vote du compte administratif devraient faire apparaître un déficit record d'environ 2 178 100 €, soit des participations pour 2021 à hauteur de 1 089 050€. Rappelons que ce chiffre reste à ce stade une estimation prudente, l'exercice budgétaire n'étant clos qu'à fin janvier.

Comme tous les ans, le budget primitif est construit selon une année météorologique « moyenne » soit une île de loisirs en ordre de marche, sans prise en compte d'événements météorologiques exceptionnels, favorables ou dégradés par définition imprévisibles.

Le budget primitif 2022 reflète ainsi une gestion maîtrisée de ses moyens et de ses ressources.

## 1. Les enjeux du budget primitif 2022

La construction du budget 2022 s'inscrit exceptionnellement sous la pression de trois contraintes pour lesquelles le SMEAG doit porter une attention particulière :

- I) L'impact d'un niveau d'inflation en forte hausse dont les gestionnaires de l'île de loisirs doivent en prendre la mesure sous peine de voir alourdir ses charges de fonctionnement voire le soutien financier de ses partenaires.
- II) La prise en compte après 3 années d'échanges avec les services fiscaux départementaux de l'extension d'assujettissement à la TVA à de nouvelles activités au sein de marchés devenu désormais concurrentiel et de l'évolution de la réglementation fiscale, dégrade notamment le résultat des activités emblématiques comme le stade d'eau vive, le téléski et la vague à surf.
- III) L'anticipation renouvelée d'un contexte sanitaire de la prochaine saison dont les détails des contraintes ne sont pas connus à ce jour.

Les sections de fonctionnement et d'investissement devront donc tenir compte des éléments précités :

### a) **La section de fonctionnement**

#### - La masse salariale

L'effort sur la maîtrise des charges de personnel se poursuit en 2022. Ainsi la masse salariale globale est en augmentation de 0,46% soit environ 16 100€ puisqu'elle prend en compte les décisions imposées par le gouvernement (la revalorisation des agents de catégorie C prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'augmentation du SMIC, la création de la cotisation apprentissage pour le CNFPT). Si elle est en augmentation de 0,46% comparée à 2021, elle est en baisse de 3,74% comparé au budget primitif de 2020.

Pour ce qui concerne le personnel permanent (titulaires, contractuels, emplois aidés et apprentis), la baisse de 0,29% (-2,64% comparé au BP 2020) prend en compte la restructuration du service Animation Sports Sécurité Prévention avec le départ d'un agent à la retraite en 2022 après avoir eu en 2021 un départ en disponibilité et deux mutations internes. Il est également prévu le coût de deux apprentis. Le coût du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) est estimé à 23 500€ pour 2022.

La masse salariale des agents saisonniers enregistre une augmentation de 2,75% soit 23 650€ (mais une baisse de 6,82% comparé à 2020) qui s'explique par le « rebond » souhaité pour la saison 2022 en prévoyant 47118 heures au budget primitif soit + 947 heures, à cela s'ajoute l'augmentation du taux horaire pour la 1<sup>ère</sup> catégorie d'agent conformément à l'augmentation du SMIC. L'augmentation du volume horaire prend en compte également le remplacement en parti par un saisonnier d'un agent partant à la retraite.

#### - Les charges à caractère général et de gestion

Les charges à caractère général (chapitre 011) des deux budgets, principal et annexe, sont en augmentation en 2022 (1 623 500€ contre 1 570 000€ en 2021). L'augmentation prend en compte notamment la hausse des fluides. Il convient également de noter qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 une grande partie des activités est soumise à TVA, il est donc difficile de comparer en l'état les 2 budgets (principal et annexe).

- Les recettes d'activités

La hausse des tarifs est prise en compte au sein du budget primitif impacté par l'application de la TVA. Il est prévu des recettes conformément au « rebond » souhaité au niveau non seulement de la baignade, des parkings mais aussi de la restauration, des salles entre autres.

Il convient de rajouter que comme chaque année les crédits affectés au centre de séjour tant en dépenses qu'en recettes, pour l'accueil des femmes en grande précarité sont prévus pour la période de janvier à mars 2022. L'absence d'engagement formalisé de la reconduction du dispositif par l'Etat ne permet pas d'inscrire à l'appui du principe de sincérité budgétaire, ces crédits pour novembre et décembre 2022.

Pour rappel, ces augmentations ont été prises en considérations selon un contexte d'activités et de fréquentations moyennes. Les dispositifs prévus par le label « Sécuri-site » mis en œuvre en cas de contexte de forte chaleur et de forte fréquentation ne pourront être compensés, lors de décisions modificatives, qu'avec des recettes supplémentaires réalisées lors de journées exceptionnelles.

*Ces différents éléments pris en compte, le déficit prévisionnel du budget primitif 2022 s'établit à hauteur de 1 678 000€ ce qui induit une participation prévisionnelle du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de 839 000,00€ pour atteindre l'équilibre budgétaire.*

Les participations sollicitées des partenaires sont donc inférieures à celles inscrites en 2021.

## **b) Les investissements en 2022**

Depuis le vote de la décision modificative n°1 le 26 novembre 2021 dernier, aucune nouvelle notification de subvention de la Région n'est parvenue. Les opérations financées par la Région feront donc l'objet d'inscriptions au budget, tant en dépenses qu'en recettes, lors de prochaines décisions modificatives.

La section d'investissement reprend donc les investissements propres du SMEAG financés par la dotation aux amortissements qui s'élève à 169 348,85€ au budget principal et à 22 463,55€ au budget annexe, à laquelle s'ajoute la part du FCTVA non reversée à la Région, estimée à 38 540€.

Il s'agit essentiellement du renouvellement du matériel indispensable pour le fonctionnement des activités mais également de divers travaux de gros entretien du patrimoine, notamment au téléski pour la terrasse à l'étage.

Parmi les prévisions d'achat de matériel les plus significatives, se trouvent, au budget annexe, le renouvellement de matériels pour le secteur hébergement – restauration - salles à hauteur d'environ 22 400€.

Au budget principal, le secteur Animation – Sports - Secours - Prévention dispose de 37 500€ au stade d'eau vive pour l'acquisition d'obstacles et le renouvellement de rafts, 9 150€ sont prévus pour l'acquisition de lignes de bouées et de bouées au centre balnéaire, 4 800€ au service locations pour l'achat de paddles et de canoës-kayaks, 5 000€ pour l'achat de casiers pour la location de wake, ainsi que 5 000€ pour l'achat d'un container pour les challenges.

Le service communication dispose de 30 000 € dont 15 000 € pour la signalétique de l'ensemble de l'île de loisirs, 6 000 € pour la réalisation de vidéos promotionnelles et de 9 000€ pour le développement de la boutique en ligne.

Aux services techniques, 6 000 € sont prévus pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de 46 000€ pour l'acquisition de deux tracteurs d'occasions.

Des travaux pour la rénovation de la toiture de la salle omnisports sont provisionnés à hauteur de 9600€.

Divers travaux de faibles montants unitaires sont également prévus au centre balnéaire, au centre de séjour et au restaurant ainsi que pour la fontaine à eau au centre multisports ou encore la remise en état du wagon du petit train, pour environ 15 000 €.

Enfin, des crédits sont prévus en informatique, notamment pour le serveur « Active Directory » d'un montant de 10 000€.

Il est nécessaire de souligner une nouvelle fois, l'intérêt pour le SMEAG de disposer de financements permettant l'investissement dans du matériel supplémentaire pour faire face aux nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs en matière d'accueil de tous les publics, ce que les seules dotations aux amortissements ne permettent pas.



# 1. Présentation générale du Budget Primitif 2022

## PROJET BP 2022 BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT		RECETTES		
DEPENSES	BP 2021	PROPOSITION BP 2022	BP 2021	PROPOSITION BP 2022
011 Charges a caractère général	1 094 600,00	827 431,00	35 000,00	32 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 565 474,23	3 579 398,60	2 831 545,60	2 867 253,45
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	35 000,00	1 988 100,00	1 688 800,00
66 Charges financières	1 500,00	1 500,00	25 300,00	25 625,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00	14 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	188 371,37	169 348,85		
<b>TOTAL</b>	<b>4 894 945,60</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 894 945,60</b>	<b>4 627 678,45</b>

INVESTISSEMENT		RECETTES		
DEPENSES	BP 2021	PROPOSITION BP 2022	BP 2021	PROPOSITION BP 2022
10 Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	182 240,00	273 300,00	220 780,00
20 Immobilisations incorporelles	41 700,00	15 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	172 271,37	158 563,85	188 371,37	169 348,85
23 Immobilisations en cours	39 400,00	34 325,00		
<b>TOTAL</b>	<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>	<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>



**PROJET BP 2022  
BUDGET ANNEXE**

DEPENSES		FONCTIONNEMENT				
		BP 2021	PROPOSITION BP 2022	RECETTES		
				BP 2021	PROPOSITION BP 2022	PROPOSITION BP 2022
011	Charges a caractère général	1 762 945,60	2 791 345,45			2 818 809,00
65	Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00			
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00			2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 554,40	22 463,55			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

DEPENSES		INVESTISSEMENT				
		BP 2021	PROPOSITION BP 2022	RECETTES		
				BP 2021	PROPOSITION BP 2022	PROPOSITION BP 2022
21	Immobilisations corporelles	23 554,40	22 463,55			22 463,55
	<b>TOTAL</b>	<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>

## 2. Propositions 2022 par secteur d'activités

Les dépenses et recettes prévues par secteur d'activités prennent en compte « le rebond » souhaité dans un contexte de maintien de certains protocoles sanitaires, avec une météo moyenne. Il est noté que pour certains secteurs comme l'Animation Sport Secours Prévention et le Service Technique le passage de certaines dépenses et recettes au budget annexe (budget prévu en HT) rend plus difficile la comparaison des chiffres.

### Secteur Animation - Sport - Secours - Prévention

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Et Annexe	1 692 995	2 300 850	1 648 386	2 206 450	1 552 157	1 679 100	1 506 969	1 984 949

### Secteur Développement commercial - Communication – Hébergement- Restauration

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal et annexe	1 303 054	1 227 400	1 345 973	1 314 750	1 308 567	1 136 000	1 396 917	1 197 000
Dont Restauration	482 798	602 250	444 500	540 000	413 346	450 000	462 716	500 000
Dont Centre de séjour	366 715	525 150	469 092	682 750	473 341	650 000	491 280	600 000

### Secteur Technique – Entretien – Maintenance – Travaux

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Et Annexe	1 574 834	1 850	1 656 541	1 000	1 604 397	1 000	1 625 309	1 000

**Secteur Administration - Finances - Personnel**

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal Et Annexe</b>	1 020 717	561 500	956 800	545 500	937 079	606 100	924 054	592 300

Les propositions de budget 2022 sont les suivantes :

**Investissement**

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal</b>	653 135	653 135	608 453	608 453	461 671	461 671	390 129	390 129
<b>Annexe</b>	25 113	25 113	24 254	24 254	23 554	23 554	22 464	22 464

**Fonctionnement**

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal</b>	5 110 937	5 110 937	5 076 446	5 076 446	4 894 946	4 894 946	4 627 678	4 627 678
<b>Dont reversement du BA</b>		1 424 137		1 432 746		1 286 246		1 995 238
<b>Annexe</b>	1 904 800	1 904 800	1 964 000	1 964 000	1 793 500	1 793 500	2 820 809	2 820 809
<b>Dont reversement au BP</b>	1 424 137		1 432 746		1 286 246		1 995 238	

## RECAPITULATIF PAR SECTEUR

SECTEUR	BP 2018 (BP +BA)		BP 2019 (BP +BA)		BP 2020 (BP +BA)		BP 2021 (BP +BA)		BP 2022 (BP +BA)	
	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R
Animation - Sports - Secours - Prévention	1 902 611	2 408 193	1 692 995	2 300 850	1 648 386	2 206 450	1 552 157	1 679 100	1 506 969	1 984 949
<i>Résultat</i>		505 582		607 855		558 064		126 943		477 980
Développement commercial - Communication - Hébergement - Restauration	1 182 700	1 049 690	1 303 054	1 227 400	1 345 973	1 314 750	1 308 567	1 136 000	1 356 917	1 197 000
<i>Résultat</i>		-133 010		-75 654		-31 223		-172 567		-199 917
Services techniques - Programmation	1 484 082	21 317	1 574 834	1 850	1 656 541	1 000	1 604 397	1 000	1 625 309	1 000
<i>Résultat</i>		-1 462 765		-1 572 984		-1 655 541		-1 603 397		-1 624 309
Administration - Finances - Personnel	1 045 807	576 000	1 020 717	561 500	956 800	545 500	937 079	606 100	924 054	592 300
<i>Résultat</i>		-459 807		-459 217		-411 300		-330 979		-331 754
<b>TOTAL TOUS SECTEURS</b>	<b>5 615 200</b>	<b>4 055 200</b>	<b>5 591 600</b>	<b>4 091 600</b>	<b>5 607 700</b>	<b>4 067 700</b>	<b>5 402 200</b>	<b>3 422 200</b>	<b>5 453 249</b>	<b>3 775 249</b>
Déficit prévisionnel au budget primitif		-1 540 000		-1 500 000		-1 540 000		-1 980 000		-1 678 000
Participation prévisionnelle de chaque partenaire		780 000		780 000		770 000		990 000		839 000

**PROJET BP 2022**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**Sans reversement du budget annexe et sans participation des partenaires**

**FUNCTIONNEMENT**

DEPENSES	RECETTES	
	BP 2021	BP 2022
011 Charges a caractère général	1 094 600,00	827 431,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 883 131,07	2 358 779,16
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	35 000,00
66 Charges financières	1 500,00	1 500,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	188 371,37	1 69 348,85
<b>TOTAL</b>	<b>4 212 602,44</b>	<b>3 407 059,01</b>
	<b>1 628 700,00</b>	<b>954 440,00</b>
	-2 583 902,44	-2 452 619,01
	603 902,44	774 619,01
	-1 980 000,00	-1 678 000,00
	-1 980 000,00	-1 678 000,00
	990 000,00	839 000,00

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES	RECETTES	
	BP 2021	BP 2022
10 Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	182 240,00
20 Immobilisations incorporelles	41 700,00	15 000,00
21 Immobilisations corporelles	172 271,37	158 563,85
23 Immobilisations en cours	39 400,00	34 325,00
<b>TOTAL</b>	<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>
	<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>
	273 300,00	220 780,00
	188 371,37	169 348,85



**PROJET BP 2022  
BUDGET ANNEXE**

**Avec réintégration des charges directes de personnel  
Sans reversement au budget principal**

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	RECETTES			
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
011 Charges a caractère général	476 700,00	796 107,00	1 788 500,00	2 818 809,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	682 343,17	1 220 619,44	5 000,00	2 000,00
65 Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00		
67 Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 554,40	22 463,55		
<b>TOTAL</b>	<b>1 189 597,57</b>	<b>2 046 189,99</b>	<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>
			<b>603 902,44</b>	<b>774 619,01</b>
			1 286 245,60	1 995 238,45
			Résultat de l'exercice BA	
			reversement au BP	

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
	BP 2021	BP 2022	BP 2020
21 Immobilisations corporelles	23 554,40	22 463,55	22 463,55
			040 Dotations aux amortissements
<b>TOTAL</b>	<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
			<b>23 554,40</b>





## REPUBLIQUE FRANCAISE

**S.M.E.A.G – Île de loisirs de CERGY-PONTOISE**

**BUDGET ANNEXE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**EXERCICE 2022**

## Sommaire

<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs  
de Cergy-Pontoise

**BUDGET ANNEXE**  
**BUDGET PRIMITIF 2022**

**ARRETE – SIGNATURES**

Proposé et présenté par le Président : Monsieur Thibault HUMBERT

Délibéré par les membres du Comité Syndical réuni le : 17 décembre 2021

Monsieur Thibault HUMBERT	Madame Marie -Christine CAVECCHI
Monsieur Benjamin CHKROUN	Madame Edwina ETORE-MANIKA
Monsieur Hervé FLORCZAK	Monsieur Gilles LE CAM
Monsieur Alexandre PUEYO	Monsieur Jean-Marie ROLLET
Monsieur Rachid TEMAL	Madame Cécilia TOUNGSI-SIMO
Madame France-Lise VALIER	Madame Malika YEBDRI

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents ou représentés : 8

Nombre de suffrages exprimés :

Votes : Pour : 8

Contre :

Abstention :

Certifié exécutoire par le Président, Monsieur Gérard SEIMBILLE, compte tenu de sa transmission en préfecture le 6 janvier 2022 et de sa publication le 6 janvier 2022

À Cergy le 6 janvier 2022



Thibault HUMBERT



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE 95127	SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise Budget Annexe	BP 2022
---------------------	--	------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	99,93 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 820 809,00	2 820 809,00
+		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 463,55	22 463,55
+		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>2 843 272,55</b>	<b>2 843 272,55</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 762 945,60	0,00	2 791 346,45	2 791 345,45	2 791 345,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 764 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 793 346,45</b>	<b>2 793 345,45</b>	<b>2 793 345,45</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 769 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 798 346,45</b>	<b>2 798 345,45</b>	<b>2 798 345,45</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 554,40	0,00	22 463,55	22 463,55	22 463,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 554,40</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 788 500,00	0,00	2 818 809,00	2 818 809,00	2 818 809,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 788 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 818 809,00</b>	<b>2 818 809,00</b>	<b>2 818 809,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	22 463,55	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Annexe - BP - 2022**

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 013 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 554,40	0,00	22 463,55	22 463,55	22 463,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>23 554,40</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>23 554,40</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>23 554,40</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 463,55</b>
---	------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la soci° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 554,40		22 463,55	22 463,55	22 463,55
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>23 554,40</b>		<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>

**SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Annexe - BP - 2022**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	23 554,49	0,00	22 483,55	22 483,55	22 463,55

+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						0,00

=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						22 463,55

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	22 463,55
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation in fine en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 791 345,45		2 791 345,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	22 463,55	22 463,55
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 798 345,45</b>	<b>22 463,55</b>	<b>2 820 809,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 463,55	0,00	22 463,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>22 463,55</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 463,55</b>
---	------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 818 809,00		2 818 809,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		22 463,55	22 463,55
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 463,55</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer ces opérations particulières telles que les opérations de stocks liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 762 945,60</b>	<b>2 791 345,45</b>	<b>2 791 345,45</b>
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	500,00	7 335,00	7 335,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	31 670,00	31 670,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	208 000,00	208 000,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	36 670,00	36 670,00
60623	Alimentation	260 000,00	281 900,00	281 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 300,00	55 622,00	55 622,00
60631	Fournitures d'entretien	23 300,00	21 300,00	21 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 500,00	20 020,00	20 020,00
60636	Vêtements de travail	1 900,00	4 440,00	4 440,00
611	Contrats de prestations de services	12 700,00	20 350,00	20 350,00
6135	Locations mobilières	0,00	5 250,00	5 250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	38 000,00	32 920,00	32 920,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	625,00	625,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	12 500,00	12 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	5 580,00	5 580,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	275,00	275,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	5 500,00	5 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 286 245,60	1 995 238,45	1 995 238,45
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	35 500,00	35 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 650,00	2 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>1 764 945,60</b>	<b>2 793 345,45</b>	<b>2 793 345,45</b>
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>1 769 945,60</b>	<b>2 798 345,45</b>	<b>2 798 345,45</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	23 554,40	22 463,55	22 463,55
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	23 554,40	22 463,55	22 463,55
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Annexe - BP - 2022

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>1 788 500,00</b>	<b>2 818 809,00</b>	<b>2 818 809,00</b>
7018	Autres ventes de produits finis	1 000,00	500,00	500,00
7022	Coupes de bois	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	124 500,00	152 944,00	152 944,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 660 000,00	2 664 365,00	2 664 365,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>1 788 500,00</b>	<b>2 818 809,00</b>	<b>2 818 809,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a+b+c+d</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 793 500,00</b>	<b>2 820 809,00</b>	<b>2 820 809,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 820 809,00</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	23 554,40	22 463,55	22 463,55
2184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 554,40	21 463,55	21 463,55
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 463,55</b>

(1) Détail et les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre C24 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison ; affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 554,40	22 463,55	22 463,55
28188	Autres immo. corporelles	23 554,40	22 463,55	22 463,55
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>23 554,40</b>	<b>22 463,55</b>	<b>22 463,55</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>22 463,55</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DR 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



PRÉFECTURE DU VAL D'OISE  
ARRIVÉE LE  
06 JAN. 2022  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



## REPUBLIQUE FRANCAISE

**S.M.E.A.G – Île de loisirs de CERGY-PONTOISE**

**BUDGET PRINCIPAL**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**EXERCICE 2022**

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs  
de Cergy-Pontoise

BUDGET PRINCIPAL  
BUDGET PRIMITIF 2022

ARRETE – SIGNATURES

Proposé et présenté par le Président : Monsieur Thibault HUMBERT

Délibéré par les membres du Comité Syndical réuni le : 17 décembre 2021

Monsieur Thibault HUMBERT	Madame Marie -Christine CAVECCHI
Monsieur Benjamin CHKROUN	Madame Edwina ETORE-MANIKA
Monsieur Hervé FLORCZAK	Monsieur Gilles LE CAM
Monsieur Alexandre PUEYO	Monsieur Jean-Marie ROLLET
Monsieur Rachid TEMAL	Madame Cécilia TOUNGSI-SIMO
Madame France-Lise VALIER	Madame Malika YEBDRI

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents ou représentés : 8

Nombre de suffrages exprimés :

Votes : Pour : 8

Contre :

Abstention :

Certifié exécutoire par le Président, Monsieur Thibault HUMBERT, compte tenu de sa transmission en préfecture le 6 janvier 2022 et de sa publication le 6 janvier 2022

À Cergy le 6 janvier 2022



Thibault HUMBERT



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 95127	SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise Budget Principal	BP 2022
---------------------	---	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,97 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	62,51 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	36,49 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendrait d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 627 678,45	4 627 678,45
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	390 128,85	390 128,85
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 017 807,30</b>	<b>5 017 807,30</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 094 600,00	0,00	827 431,00	827 431,00	827 431,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 565 474,23	0,00	3 579 398,60	3 579 398,60	3 579 398,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 690 074,23</b>	<b>0,00</b>	<b>4 441 829,60</b>	<b>4 441 829,60</b>	<b>4 441 829,60</b>
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 706 574,23</b>	<b>0,00</b>	<b>4 458 329,60</b>	<b>4 458 329,60</b>	<b>4 458 329,60</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	188 371,37	0,00	169 348,85	169 348,85	169 348,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>188 371,37</b>	<b>0,00</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 894 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 831 545,60	0,00	2 867 253,45	2 867 253,45	2 867 253,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 988 100,00	0,00	1 688 800,00	1 688 800,00	1 688 800,00
75	Autres produits de gestion courante	25 300,00	0,00	25 625,00	25 625,00	25 625,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 879 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>4 613 678,45</b>	<b>4 613 678,45</b>	<b>4 613 678,45</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 894 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 894 945,60</b>	<b>0,00</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>169 348,85</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



**SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Principal - BP - 2022**

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 700,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 271,37	0,00	158 563,85	158 563,85	158 563,85
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 400,00	0,00	34 325,00	34 325,00	34 325,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>253 371,37</b>	<b>0,00</b>	<b>207 888,85</b>	<b>207 888,85</b>	<b>207 888,85</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	0,00	182 240,00	182 240,00	182 240,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>208 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 240,00</b>	<b>182 240,00</b>	<b>182 240,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>461 671,37</b>	<b>0,00</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>461 671,37</b>	<b>0,00</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>390 128,85</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	273 300,00	0,00	220 780,00	220 780,00	220 780,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvert* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>273 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>273 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	188 371,37	0,00	169 348,85	169 348,85	169 348,85
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>188 371,37</b>	<b>0,00</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>

SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Principal - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	461 671,37	0,00	390 128,85	390 128,85	390 128,85
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						0,00
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						390 128,85

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	169 348,85
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	827 431,00		827 431,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 579 398,60		3 579 398,60
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00		35 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	169 348,85	169 348,85
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 458 329,60</b>	<b>169 348,85</b>	<b>4 627 678,45</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	182 240,00	0,00	182 240,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	158 563,85	0,00	158 563,85
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	34 325,00	0,00	34 325,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>390 128,85</b>	<b>0,00</b>	<b>390 128,85</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>390 128,85</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 867 253,45		2 867 253,45
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 688 800,00		1 688 800,00
75	Autres produits de gestion courante	25 625,00	0,00	25 625,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	0,00	14 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>4 627 678,45</b>	<b>0,00</b>	<b>4 627 678,45</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 780,00	0,00	220 780,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		169 348,85	169 348,85
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virment de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>220 780,00</b>	<b>169 348,85</b>	<b>390 128,85</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>390 128,85</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 094 600,00</b>	<b>827 431,00</b>	<b>827 431,00</b>
6042	Achats proslat° services (hors terrains)	168 000,00	186 450,00	186 450,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	46 900,00	46 900,00
60613	Chauffage urbain	10 000,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	27 000,00	17 000,00	17 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	72 900,00	23 790,00	23 790,00
60631	Fournitures d'entretien	18 700,00	11 500,00	11 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 300,00	56 320,00	56 320,00
60636	Vêtements de travail	13 300,00	10 880,00	10 880,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	69 300,00	83 350,00	83 350,00
6135	Locations mobilières	21 800,00	35 500,00	35 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	27 150,00	27 150,00
615231	Entretien, réparations voiries	42 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 700,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	19 100,00	19 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 600,00	2 340,00	2 340,00
6156	Maintenance	0,00	4 200,00	4 200,00
6168	Autres primes d'assurance	45 000,00	48 350,00	48 350,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 251,00	1 251,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 800,00	10 800,00	10 800,00
6228	Divers	5 200,00	7 200,00	7 200,00
6231	Annonces et insertions	42 000,00	38 000,00	38 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	9 150,00	9 150,00
6251	Voyages et déplacements	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	400,00	400,00
6286	Autres services extérieurs	80 800,00	56 000,00	56 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 200,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>3 565 474,23</b>	<b>3 579 398,60</b>	<b>3 579 398,60</b>
6331	Versement mobilité	41 187,48	41 681,94	41 681,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 245,64	10 368,64	10 368,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	33 369,54	35 427,79	35 427,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 147,39	6 221,18	6 221,18
64111	Rémunération principale titulaires	1 211 310,80	1 121 726,47	1 121 726,47
64112	NBI, SFT, Indemnité résidence	51 485,36	73 645,62	73 645,62
64118	Autres indemnités titulaires	347 318,18	333 283,55	333 283,55
64131	Rémunérations non lit.	848 236,74	908 623,28	908 623,28
64168	Autres emplois d'insertion	20 716,15	21 458,88	21 458,88
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	21 852,02	21 852,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	436 641,63	448 683,25	448 683,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	415 643,79	407 345,29	407 345,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 192,59	37 598,34	37 598,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 935,47	88 317,00	88 317,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	314,67	314,67
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	14 500,00	14 500,00	14 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	7 043,48	7 850,68	7 850,68
014	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
6531	Indemnités	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	10 000,00	10 000,00
656	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>4 690 074,23</b>	<b>4 441 829,60</b>	<b>4 441 829,60</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	8 000,00	8 000,00	8 000,00



## SMEAG de la Base de Loisirs de Cergy Pontoise - Budget Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>4 706 574,23</b>	<b>4 458 329,60</b>	<b>4 458 329,60</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	188 371,37	169 348,85	169 348,85
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	188 371,37	169 348,85	169 348,85
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>188 371,37</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>188 371,37</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 894 945,60</b>	<b>4 627 678,45</b>	<b>4 627 678,45</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	32 000,00	32 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 831 545,60	2 867 253,45	2 867 253,45
70631	Redevances services à caractère sportif	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 445 300,00	772 015,00	772 015,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	1 995 238,45	1 995 238,45
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 288 245,60	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 988 100,00	1 688 800,00	1 688 800,00
744	FCTVA	3 100,00	4 300,00	4 300,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	6 500,00	6 500,00
7473	Participat° Départements	990 000,00	839 000,00	839 000,00
74758	Participat° Autres groupements	990 000,00	839 000,00	839 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 300,00	25 625,00	25 625,00
752	Revenus des immeubles	23 000,00	20 000,00	20 000,00
757	Redevances versées par fermiers, concés.	2 300,00	5 625,00	5 625,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 879 945,60	4 613 678,45	4 613 678,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	14 000,00	14 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 500,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a+b+c+d		4 894 945,60	4 627 678,45	4 627 678,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 894 945,60	4 627 678,45	4 627 678,45

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 627 678,45</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	41 700,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	41 700,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	172 271,37	158 563,85	158 563,85
2158	Autres Inst., matériel, outil. techniques	0,00	12 070,00	12 070,00
2182	Matériel de transport	35 200,00	69 694,32	69 694,32
2183	Matériel de bureau et informatique	23 300,00	14 400,00	14 400,00
2184	Mobilier	0,00	310,00	310,00
2188	Autres immobilisations corporelles	113 771,37	62 089,53	62 089,53
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	39 400,00	34 325,00	34 325,00
2313	Constructions	39 400,00	32 325,00	32 325,00
2315	Installat°, matériel et outillage technl	0,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>253 371,37</b>	<b>207 888,85</b>	<b>207 888,85</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	182 240,00	182 240,00
10222	FCTVA	208 300,00	182 240,00	182 240,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>208 300,00</b>	<b>182 240,00</b>	<b>182 240,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>390 128,85</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	273 300,00	220 780,00	220 780,00
10222	FCTVA	273 300,00	220 780,00	220 780,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>273 300,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>273 300,00</b>	<b>220 780,00</b>	<b>220 780,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	188 371,37	169 348,85	169 348,85
28051	Cessions et droits similaires	17 890,00	2 850,00	2 850,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	363,00	363,00	363,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 139,00	3 139,00	3 139,00
28182	Matériel de transport	16 113,80	15 644,80	15 644,80
28183	Matériel de bureau et informatique	4 892,77	9 948,80	9 948,80
28188	Autres immo. corporelles	145 972,80	137 403,25	137 403,25
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>188 371,37</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>188 371,37</b>	<b>169 348,85</b>	<b>169 348,85</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>461 671,37</b>	<b>390 128,85</b>	<b>390 128,85</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>390 128,85</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

TABLEAU DES EFFECTIFS - TITULAIRES ET CONTRACTUELS AU 1ER JANVIER 2022

AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES	Catégorie	Effectifs Budgetaires	Effectifs Pourvus	Observations
<i>Filière administrative</i>				
Directeur d'établissement public (emploi fonctionnel)	A	1	1	
Attaché hors classe	A	1	0	1 agent détaché sur emploi fonctionnel
Attaché principal	A	1	1	
Attaché	A	3	3	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	2	
Rédacteur	B	3	2	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	8	8	1 à/c du 1/4/22
Adjoint administratif	C	3	3	
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>22</b>	<b>20</b>	
<i>Filière technique</i>				
Ingénieur principal	A	1	1	
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1	
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	5	5	1 agent à compter du 1/7/22
Agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	9	9	1 agent à compter du 1/7/22
Adjoint technique	C	7	6	
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>25</b>	<b>24</b>	
<i>Filière sportive</i>				
Conseiller des APS	A	1	1	
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	4	4	
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	3	2	
Educateur des APS	B	6	5	
<b>TOTAL FILIERE SPORTIVE</b>		<b>14</b>	<b>12</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>61</b>	<b>56</b>	